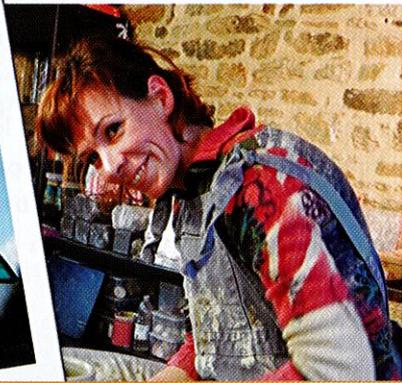
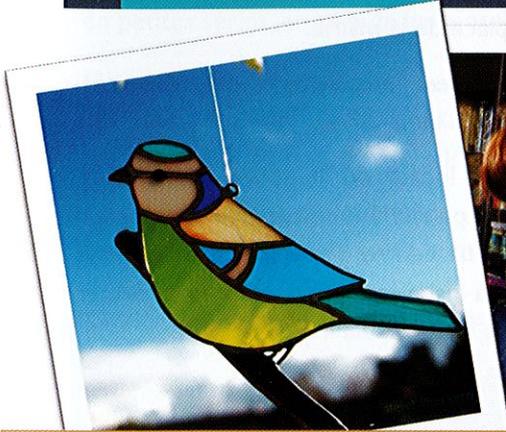
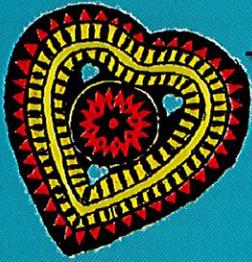


# La Gazette de Saint-Jean

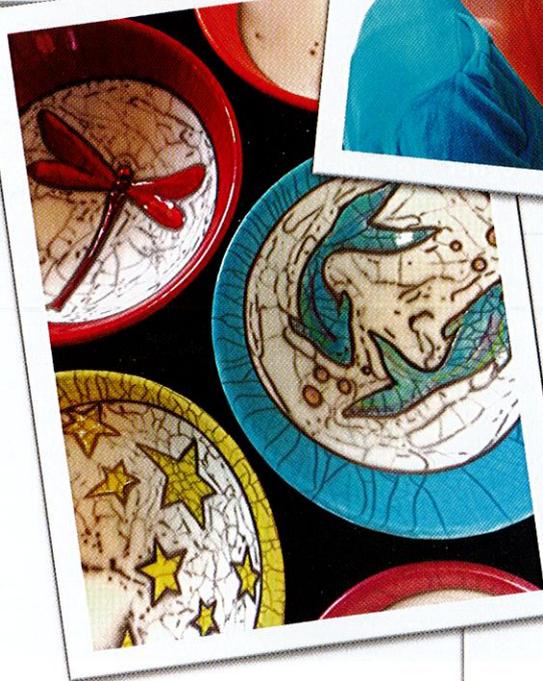
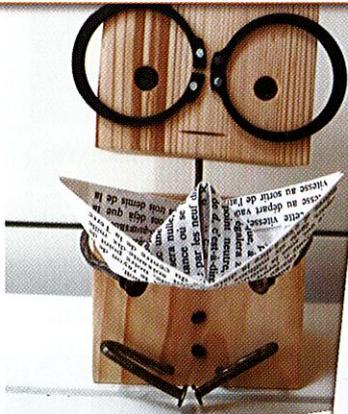
*Kazetenn Sant Yann*

N° 14

AVRIL 2019



5<sup>ème</sup> édition du **Printemps des artisans créateurs**



**Dimanche 21 avril**



# Edito



Une nos de promesses de campagne électorale en 2014 était de redynamiser le centre bourg,

Depuis cinq ans, nous nous sommes investis dans une belle aventure aussi passionnante qu'exigeante, dans deux grands projets qui, aujourd'hui se concrétisent.

Nous avons déconstruit les friches, réouvert le placître de l'église, et depuis le début de l'année le pôle artisanal et commercial sort de terre place de la mairie.

Dès la fin de l'année, le commerce et les ateliers pourront ouvrir leurs portes. Le commerce de proximité - crêperie déménagera dans ce nouveau local plus vaste, plus lumineux, plus visible.

Quant aux artisans d'art, de beaux espaces de travail seront à louer. Des locaux où ils pourront travailler, concevoir leurs créations à leur aise, assurer des démonstrations en public. Nous espérons créer un environnement propice à la créativité, car volonté est faire de Saint-Jean un centre d'artisanat d'art en Pays Bigouden, en lien avec le site de Tronoën. En ce sens, une signalétique sera installée à Tronoën pour informer les visiteurs de la présence d'un pôle artisanat d'art en centre bourg et les inciter à venir pousser la porte des ateliers.

Autour de ce pôle commercial artisanal, c'est une véritable place de village qui verra le jour. Une place qui nous l'espérons deviendra aussi un nouveau lieu d'échanges et de convivialité pour tous les trolimonais.

A terme, des aménagements sur la départementale D57 qui traverse le bourg, vont permettre de lier cette nouvelle place de la mairie, à celle qui sera aussi aménagée devant l'église et même jusqu'à la Maison de Jeux Bretons.

Grâce à ces investissements, nul doute que notre emblème, le cœur, va battre plus fort pour doter notre commune d'une attractivité renouvelée.

Merci à mon équipe de m'avoir suivie et épaulée dans cette aventure !

Bien à vous

Katia Gravot, Maire

## Infos pratiques

### Secrétariat de la mairie

Du lundi au vendredi :

8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Permanence le 1er samedi du mois de 10 h à 12 h

Fermé le **mercredi** après-midi

02.98.82.00.34

mail : mairiesaintjeantrolimon@wanadoo.fr

Site : [www.saintjeantrolimon.fr](http://www.saintjeantrolimon.fr)

### Rédaction de la Gazette:

Responsable de publication : Yannick Droguet

Rédactrice en chef : Gwenaëlle Marzin

Rédacteurs : Katia Gravot, Yannick Droguet,

Gwenaëlle Marzin, Caroline Le Rhun, Cécile

Corbin, Jacqueline Bargain.

Dépôt légal N° 32 - 2ème trimestre 2019

### Permanence des élus

**Katia Gravot**, Maire : vendredi de 10 h à 12 h

**Yannick Droguet**, 1er adjoint en charge des affaires scolaires, de la vie locale, de la communication, des ressources humaines, de la sécurité et du handicap : mardi de 10 h à 12 h

**Martine Guirriec**, 2ème adjointe en charge des affaires sociales et du CCAS : lundi de 10 h à 12 h

**André Le Pape**, 3ème adjoint en charge du suivi des travaux, du cadre de vie et des réseaux : sur rendez-vous

# Le printemps des artisans créateurs

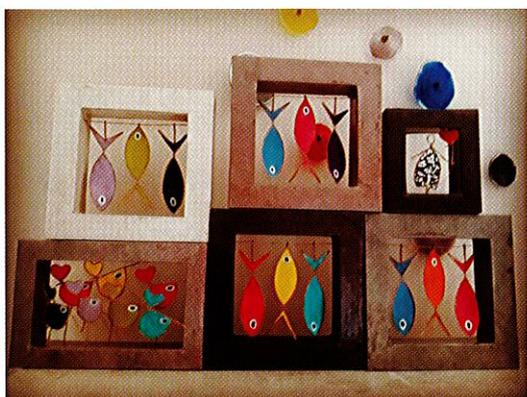
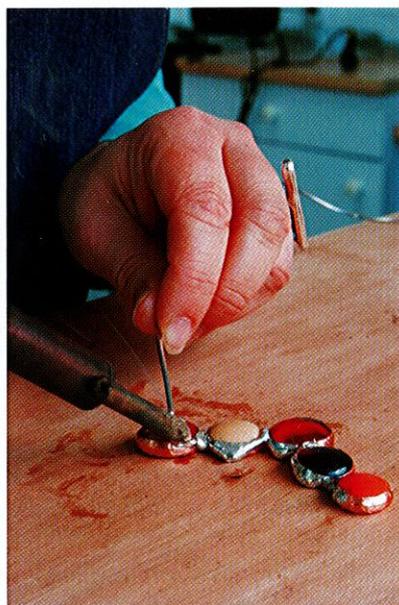
Le printemps des artisans créateurs revient le dimanche 21 avril pour une 5ème édition.

La municipalité vous donne rendez-vous, à la salle polyvalente, à la rencontre d'artisans créateurs venant de toute la Bretagne.

Ce salon est devenu un événement incontournable pour découvrir des savoir-faire et des créations authentiques d'artisans créateurs passionnés et passionnants, désireux de partager leur art et leur technique. Tous professionnels, ils conçoivent des pièces uniques ou en petites séries, au sein de leurs ateliers.

La clé de la réussite de cette manifestation : une sélection rigoureuse. En effet, ce salon à taille humaine proposera une trentaine de participants tous sélectionnés pour leur originalité et la qualité de leurs créations.

Chaque année notre volonté est de renouveler les  $\frac{3}{4}$  des participants afin de surprendre sans cesse le public.



Les coups de cœurs parmi les participants :

Eva L'haridon et sa marque Karmacrée, créatrice de bijoux à la technique dite soutache, qui consiste dans le tressage de cordons, cousus autour de perles de rocailles ou de pierres semi-précieuses. Pour les amoureux de la verrerie, l'atelier bleu verre travaille le verre pour en faire des vitraux, des objets de décoration, lampes, mobiles, miroirs... Pour donner naissance à ces objets, la créatrice, Sandra Ovono utilise des plaques de verre américain qui peuvent être transparentes, opalescentes, bariolées, irisées... Quant aux amoureux du bois, David Simonot leur

propose du mobilier aux lignes déstructurées.

Les visiteurs pourront y découvrir un large choix d'idées de cadeaux pour la personne (vêtements, bijoux, sacs...) et d'objets pour la décoration de la maison (luminaires, arts de la table, mobilier, ...). Et, pour les gourmands, quelques petits producteurs (miel, chutney, confiture,...) seront présents sur le site. Une belle journée en perspective riche en découvertes et une occasion de dénicher des créations originales pour faire ou se faire plaisir .



Printemps des  
Artisans Créateurs

5EME EDITION

St Jean Trolimon

DIM 21 AVRIL 2019



Salle Polyvalente  
entrée gratuite  
Bijoux, Céramiques, Mode, Décoration, Petits producteurs...

Dimanche 21 avril à la salle polyvalente,  
de 10 h à 18 h.

Entrée gratuite.

Petite restauration de crêpes.

Côté événement

# Pôle artisanal : bienvenue aux créateurs artisans d'art !



La construction du pôle d'artisanat d'art et de commerce de proximité a démarré, place de la mairie. Ce projet mené par la municipalité dans le cadre de la revitalisation du bourg, regroupera un commerce crêperie et trois ateliers boutiques. Les travaux devraient être terminés d'ici la fin de cette année.

Katia Gravot, maire, espère capter une partie des nombreux visiteurs (estimés à environ 80.000 personnes) du site de Tronoën et les inciter à venir jusqu'au bourg et ainsi leur faire découvrir un artisanat d'art de qualité. « Faire de Saint-Jean une commune d'artisanat d'art entre Tronoën et le bourg, voilà notre ambition », confie-t-elle.

Trois ateliers-boutiques de 35 m<sup>2</sup> équipés de sanitaires seront donc disponibles à la location pour un loyer mensuel de 200 euros, charges non comprises.

Les artisans intéressés peuvent déposer leur candidature en mairie. Contact : 02.98.82.00.34. mail : [cecile.corbin@hotmail.fr](mailto:cecile.corbin@hotmail.fr)

Certains critères de sélection seront appréciés par la commission chargée de l'attribution des ateliers : telle la maîtrise technique, la qualité des savoir-faire et du parcours professionnel, la créativité et l'innovation ainsi que la motivation à intégrer une dynamique locale (démonstrations au public).

A côté de ces trois ateliers, le commerce de proximité, déjà attribué à Marissa Level, gérante du « petit Saint-Jean », proposera un coin boutique avec la vente de produits d'artisans locaux.

### Frelons asiatiques : tous concernés !



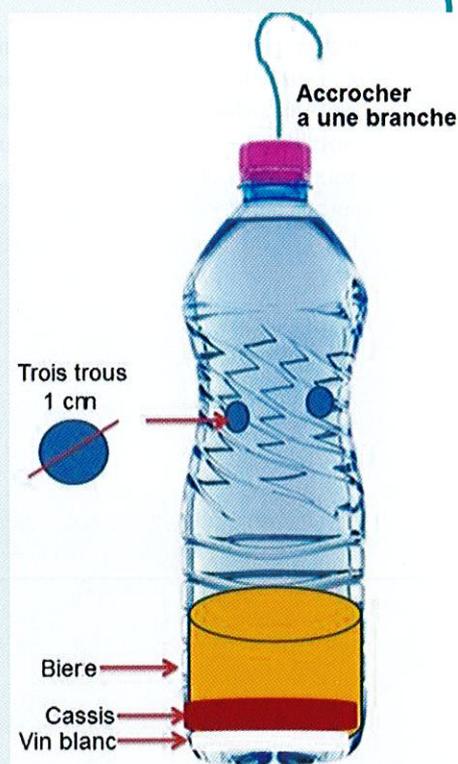
L'arrivée des beaux jours est aussi synonyme du début de la construction des nids primaires des frelons asiatiques.

C'est donc le bon moment pour commencer à agir et à piéger cette espèce invasive.

La population de frelons s'étend sur le territoire sud bigouden, se développe et met en péril l'équilibre des écosystèmes. Ainsi, en 2016, 394 nids ont été signalés aux services communautaires, 422 en 2017 et 621 en 2018 !

Nous sommes tous concernés alors mettons-nous au piégeage printanier des reines. Chacun de nous peut agir pour contrer la prolifération de ce frelon.

Pour plus d'informations : [www.ccpbs.fr](http://www.ccpbs.fr)



Le déploiement du compteur Linky va commencer au mois de mai prochain sur la commune. L'installation de ce compteur suscite beaucoup d'interrogations et de questions chez bon nombre d'entre nous. Afin de vous apporter quelques réponses, la gazette a interrogé un responsable d'Enedis et une représentante du collectif « stop Linky ».

A souligner que la municipalité avait voté, en juin 2016, une motion « commune stop linky », un refus du déploiement du compteur linky à Saint-Jean.

## Interview M. Jean-Christophe Marchadour, interlocuteur collectivités locale d'ENEDIS

La Gazette : *Quand est prévue l'installation des compteurs Linky à Saint-Jean?*

Jean Christophe Marchadour : L'entreprise de pose Constructel démarrera l'installation au mois de mai sur la commune de Saint-Jean

L.G. : *Les habitants seront prévenus par quel moyen ?*

J.C.M. : Les habitants seront prévenus par écrit par ENEDIS. 9 habitants sur 10 recevront un courrier papier, et environ 1/10 recevra un email. Nous demandons aux soixante fournisseurs d'énergie de nous donner les adresses des clients, et de nous donner leurs habitudes de communication. La plupart communique par papier, et à peu près dix pourcents communiquent par mail.

L.G. : *Qu'est-ce que ça va changer pour les usagers d'avoir un compteur Linky ?*

J.C.M. : Déjà ça va leur apporter la modernité des nouveaux réseaux d'électricité, ça va leur apporter plus de service, ça va leur apporter le nouveau monde de l'énergie avec des nouveaux tarifs auxquels on n'a pas accès tant qu'on reste avec les anciens compteurs. Ça peut leur apporter aussi un nouveau confort s'ils le souhaitent, car il faut savoir que c'est le client qui est roi et qui a le choix de son fournisseur, de son tarif et des options de son tarif. Ça va permettre des prestations moins

chers, par exemple une augmentation de puissance. Car quand vous demandez une augmentation de puissance actuellement, un technicien doit se déplacer à votre domicile. Demain avec votre compteur Linky, on va télé-opérer le compteur à distance. Ça vous coûtera 3 euros au lieu de 30.

L.G. : *Combien de temps prend l'installation ?*

J.C.M. : une demi-heure en moyenne.

L.G. : *Est-ce un changement de compteur ou un rajout sur le compteur existant ?*

J.C.M. : C'est une simplification du tableau de comptage, c'est-à-dire qu'on remplace le compteur mais, pour certains clients qui ont des installations compliquées, on dépose d'autres appareils, on fait de la place. Par exemple il y a des gens qui ont deux ou trois compteurs, qui se retrouvent avec un seul compteur.

L.G. : *Combien ça va coûter pour l'usager ?*

J.C.M. : la pose est gratuite, le service qui va avec est gratuit également.

L.G. : *Est-ce qu'on peut refuser l'installation ?*

J.C.M. : Non, c'est une décision de l'Etat, on ne peut pas refuser.

L.G. : *Qu'est-ce que ça implique pour les usagers qui veulent refuser et qui ferme la porte ?*

J.C.M. : Si les gens ne nous autorisent pas à entrer dans leur propriété privée, nous ne pourrons pas poser le compteur.

L.G. : *Et du coup, quelles sont les conséquences pour eux dans le futur ?*

J.C.M. : ça implique qu'ils n'auront pas tous les services que je vous ai décrits, ils vont rester dans l'ancien monde tout simplement. Ils vont être entourés d'un monde moderne auquel ils n'auront pas accès. Ils vont être déconnectés du nouveau monde de l'électricité.

Par exemple : aujourd'hui dans une maison neuve on vous pose un compteur Linky. En général quand on est jeune on n'a pas forcément beaucoup d'argent quand on construit, on fait un raccordement normal pour allumer la lumière et le chauffage. Dix ans après vous avez des économies, vous voulez mettre des panneaux photovoltaïques sur votre maison, ou une éolienne. Ce jour-là vous n'avez rien à changer avec le compteur communiquant, vous avez déjà l'installation qui est prévue pour. Il n'y a aucun frais.

L.G. : *Une dernière question, dans le Pays Bigouden, combien de communes ont déjà été équipées ?*

J.C.M. : Elles le sont presque toutes... On a lancé le programme sur tout le Pays Bigouden, avec des avancements différents pour chaque commune. Il faut savoir que sur le Finistère nous en sommes à 65% de clients à avoir le compteur Linky, comme en Bretagne. Le reste de la France est en retard par rapport à nous, car c'est une décision des élus d'avoir démarré par la Bretagne.

L.G. : *Merci M. Marchadour.*

## Interview de Claudette Pédel, du collectif « Stop Linky »

La Gazette : *Les compteurs Linky arrivent dans le Pays Bigouden. D'après vous pourquoi devrait-on refuser ?*

Claudette Pédel : Le système Linky (je dis bien « le système », car le compteur n'en est qu'un maillon) injectera dans notre réseau électrique un CPL (courant porteur en ligne) d'une fréquence de 90 000 Hz, alors que nos installations ne sont prévues que pour le 50Hz. Le système Linky suscite méfiance et doutes sur plusieurs points :

- On se rend compte que les factures augmentent lorsque le système est opérationnel (souvent sans aucune explication, ou à cause de la sensibilité du compteur qui disjoncte sans arrêt ce qui oblige à passer à un abonnement supérieur ...)

- Des dysfonctionnements sont constatés après la pose des Linky, allant des ampoules qui s'allument toutes seules, des volets roulants qui montent et descendent sans aucune commande, des appareils électroménagers qui tombent en panne ... jusqu'aux départs de feux (surchauffe) et incendies très graves.

- Ces capteurs (c'est ainsi que les nomment désormais les dirigeants d'Enedis !) sont capables de tout connaître de nos habitudes de vie (présence au domicile, heure de lever et de coucher, présence d'appareils électriques, nombre d'usagers ...) sans que nous en soyons

avertis et sans avoir donné notre accord.

- Le CPL fera de notre maison une antenne géante très radiative. Selon les experts indépendants, il faudra se tenir à 2 mètres des prises et des appareils branchés pour ne pas être impacté par les ondes qui en émaneront. Ces ondes sont classées 2B par l'OMS (au même titre que l'amiante, les pesticides, le tabac ...) et auront des effets négatifs sur les êtres vivants à commencer par les plus fragiles, enfants, personnes âgées, malades, porteurs d'implants, personnes électro hypersensibles (EHS) ... En plus des compteurs, le système Linky inclut l'installation de concentrateurs et de milliers d'antennes de téléphonie mobile, qui vont augmenter massivement la pollution électromagnétique dans nos quartiers.

L.G. : *Enedis nous dit (dixit M Marchadour) qu'on ne peut pas refuser. Avez-vous des conseils à donner à ceux qui ne désirent pas avoir de nouveau compteur Linky ?*

C.P. : Enedis prétend que le compteur est obligatoire. C'est exact ! L'État impose à Enedis de poser ces compteurs communicants. Mais aucune loi ne nous oblige à l'accepter chez nous. Les compteurs appartiennent aux communes, même si la gestion de l'électricité est concédée au SDEF. Les communes en restent propriétaires et d'ailleurs le changement des compteurs actuels (qui sont souvent en parfait état de marche et sont prévus pour durer au minimum 50 ans... ce

qui n'est pas le cas des Linky !) devrait faire l'objet d'un déclassement, car ils sont biens publics et qu'un bien public est inaliénable !

L.G. : *D'après vous, y a-t-il un risque à refuser ?*

C.P. : Le directeur d'Enedis a lui-même déclaré (vidéos et articles de presse à l'appui) qu'il n'y avait pas d'obligation à l'accepter, ni de pénalités prévues pour ceux qui le refuseront. La Directive Européenne 2009/72 n'impose pas les compteurs communicants ni la technologie du Linky. L'Allemagne, la Lituanie, la Wallonie, le Portugal et l'Autriche refusent la généralisation du compteur communicant.

L.G. : *Si les trolimonais veulent plus d'informations, comment peuvent-ils vous contacter ?*

C.P. : Le collectif Stop Linky Pays Bigouden tient des permanences toutes les semaines de 10h à 12h à Loctudy le mardi au bar le Récif, à Lesconil le mercredi au bar Le Galion, à Pont-L'Abbé le vendredi au local de l'association Sur un Air de Terre 18 rue de Kérétrée.

Le collectif propose des modèles de lettre pour refuser l'installation du compteur Linky que l'on soit propriétaire ou locataire de son logement.

Il est possible de contacter le collectif Stop Linky Pays Bigouden par mail : [nolinkypaysbigouden@free.fr](mailto:nolinkypaysbigouden@free.fr) ou via la page Facebook.

L.G. : *Merci Mme Pédel.*



# Conseil Municipal des Jeunes

Côté enfance jeunesse



Depuis le mois de novembre, le CMJ compte quinze membres.

Onze ont été désignés sur lettre de motivation et entretien avec le maire.

Il s'agit de : Romane Dronval, Inès Droumaguet, Zoé Droguet-Pressac, Klervy Pochic-Fillette, Stephen Pochic, Ysalis Dubois-Maulet, Laura Jaffry-Tournois, Léa Leroy, Keridwen Kuentz, Alicia Raphalen et Léna Champion. Ils s'ajoutent à Clémence Loiseau, Lina Aitouaba, Camille et Simon Decoux.

Le 11 novembre le CMJ a participé à la cérémonie en lisant un texte de Jacques Hubert Frougier intitulé « 14-18 ».



Avant cette cérémonie, le maire les a ceints de l'écharpe tricolore officialisant ainsi leur mission.

Quelques jours après, ils ont rencontré une partie du conseil municipal qu'ils ont interrogé sur leurs fonctions et missions.



Le 2 décembre, le CMJ a rencontré le cercle culturel de Saint-Jean.

Yoann Le Cossec, président, leur a expliqué en détail la notion de territoire et d'appartenance à ce territoire qu'est le Pays Bigouden. Puis il a présenté les costumes bigoudens du 19e siècle aux années 1950.

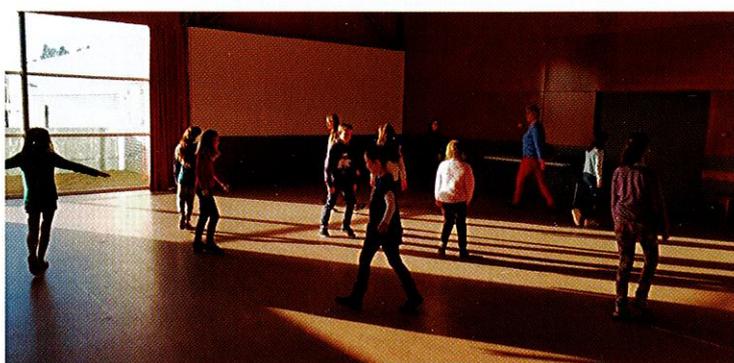
Ensuite Mily s'est prêtée à la démonstration de pose de coiffe. Pour finir il a été proposé aux jeunes conseillers de s'initier à deux danses bretonnes.

Ce fut une séance pédagogique très riche qui a fait découvrir au CMJ l'importance du patrimoine local.



Le 15 décembre ils ont été présents au traditionnel goûter de Noël des aînés et en bons petits lutins du Père Noël, ils ont aidé au service et à la distribution des cadeaux. Après la cérémonie des vœux à laquelle ils ont été présents, ils ont tiré les rois le 16 janvier avec le club de l'amitié.

Le 14 janvier, les jeunes du CMJ ont rencontré M. Grégory Thomas, gardien du Conservatoire du Littoral, pour préparer leur participation à une vaste opération internationale de recensement des macro-déchets s'échouant sur nos rivages. Cette enquête est chapeautée par le CEDRE de Brest (centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux) et a pour but de mieux comprendre la circulation des déchets dans les mers et les océans. Les jeunes conseillers vont être sollicités 4 fois par ans pour récolter les déchets accumulés sur 100m de la plage du Stang (entre Tronoën et Tréguennec) et surtout pour en faire un inventaire précis (nombre, masse ou volume). Les données recueillies sous contrôle de M. Thomas et d'un chercheur du CEDRE serviront, après 5 années de compilations, à mieux cerner les origines des pollutions pouvant affecter le littoral de la baie d'Audierne.



Le 20 janvier, le CMJ a participé à une formation d'expression orale et corporelle sous la houlette de Mme El Iman, professeure de théâtre. Cette séance leur a permis de prendre de l'assurance et d'apprendre à maîtriser voix et corps dans toutes les circonstances qui leur donneront l'occasion de s'exprimer. D'autres séances suivront.

Le 12 février les membres du CMJ se sont retrouvés à la salle polyvalente pour la première étape de l'enquête scientifique d'inventaire des déchets recueillis au préalable par les équipes du Conservatoire du Littoral sur la plage du Stang entre Tronoën et Tréguennec. Sous la direction de Camille Lacroix, chercheuse au CEDRE de Brest, avec l'aide de Grégory Thomas, gardien du Conservatoire, ils ont pendant plus de 2 h mené à bien le tri des produits récoltés sur la plage, séparant le bois du plastique et des autres matériaux. Des plastiques qu'il a ensuite fallu classer d'après leur origine en groupes en fonction de leur taille, dénombrer et enfin peser. Toutes ces données ont été précieusement enregistrées et serviront aux scientifiques pour mieux comprendre la pollution de nos côtes par les déchets marins.



A venir

8 et 9 avril : visite du Sénat et de l'Assemblée nationale

19 avril : collecte, tri et inventaire des macro-déchets. Rdv 10 h à Tronoën.

22 avril : rencontre avec le conseil municipal pour discuter des propositions faites par le CMJ le 29 janvier et qui concernent l'amélioration du bien-être des trolimonais.

Nb: retrouvez le CMJ sur le site de la commune.

# Fête des jeux : on rejoue !

La municipalité organise, avec l'association des parents d'élèves, la Boîte des Jeux et la Maison des Jeux Bretons, la 2ème édition de la fête du jeu, « ça joue à Saint Jean », samedi 1er juin.

Au programme :

## **14 h - La Maison des Jeux Bretons pète les plombs !**

les jeux traditionnels seront détournés sur le thème de Saint-Jean. À la fois drôles et mettant en scène les atouts de la commune d'hier et d'aujourd'hui, ces jeux vous amuseront beaucoup. Venez dès 14 heures découvrir ces nouveautés disponibles uniquement ce jour là ! Entrée gratuite.

## **16 h - Cluedo géant.**

C'est l'association des parents d'élèves de l'école communale qui organise ce jeu. Il s'agit de jouer au Cluedo, ce jeu de plateau de notre enfance, où nous devons découvrir qui est l'assassin du Docteur LeNoir, parmi le colonel Moutarde, Mademoiselle Pervenche, ou les autres, avec « le chandelier dans la bibliothèque ! » Dans cette version grandeur nature, les participants devront parcourir (à pied) des endroits de la commune, pour interroger des personnages-acteurs, et découvrir Qui ? Où ? Et avec quoi ?

Inscription par mail : [ape.ecole.saintjeantrolimon@gmail.com](mailto:ape.ecole.saintjeantrolimon@gmail.com)

Rendez-vous à 16 h à la salle polyvalente pour les explications.

Prix: 5€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans. Jeu en groupe de 4 personnes minimum (dont au moins 2 adultes payants). Les bénéfices serviront aux sorties scolaires.

## **18 h - Jeux Géants à la salle polyvalente !**

Rendez-vous à la salle polyvalente pour une fin d'après-midi jeux de société géants, organisée par Yann Droumaguet et sa Boîte des Jeux.

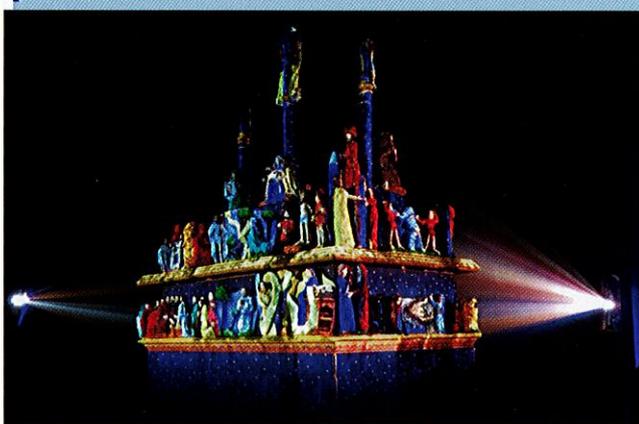
## **20 h - Ça quizz à Saint Jean !**

De 20 h jusqu'à minuit Yann vous fera répondre à toutes sortes de quizz : culture, musique, science, absurde, etc... Amusement assuré !

Réservation obligatoire : inscription sur [www.laboitedesjeux.com](http://www.laboitedesjeux.com) (dans contact), sur la page facebook « la boîte des jeux » et sur place jusqu'à 19h30. Par équipe de 3 à 6 personnes, à partir de 10 ans (les quiz ne sont pas adaptés aux enfants plus jeunes) Participation gratuite. Petite restauration sur place.



## Les illuminations du calvaire de Tronoën



Vous l'avez aimé il y a trois ans, ou vous n'aviez pas pu y assister, le spectacle des illuminations du calvaire de Tronoën revient cet été, le jeudi 15, le vendredi 16 et samedi 17 août.

Au programme... le plein d'animations sur trois jours : de 19 h à 23 h, des ateliers d'artisans d'art, des spectacles, des concerts sur le site de Tronoën avec une belle surprise durant ce week-end : la présence de Gilles Servat. L'immense artiste breton nous fait le plaisir d'inclure Saint-Jean dans sa tournée d'été. La mise en lumière du plus ancien calvaire de Bretagne débutera à 23 h.

Organisé par la commune de Saint-Jean-Trolimon et l'association des 7 calvaires monumentaux de Bretagne, cet événement attire un grand nombre de personnes, des locaux comme des touristes.

*Pour bien accueillir les nombreux visiteurs espérés, les musiciens et les artistes, la municipalité aura besoin d'aide. En effet, ces trois jours de spectacles nécessitent une organisation importante et un nombre élevé de bénévoles.*

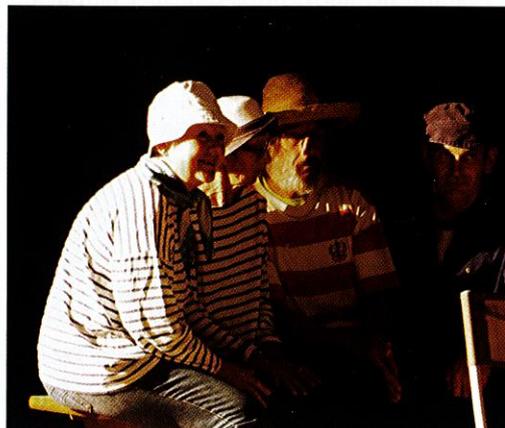
*Alors si vous disposez d'un peu de temps, si vous voulez vous investir et devenir bénévole, merci de laisser vos coordonnées à la mairie à l'attention de Yannick Droguet, ou d'envoyer un mail à cette adresse : [yannick.droguet@saintjeantrolimon.fr](mailto:yannick.droguet@saintjeantrolimon.fr)*

*L'équipe organisatrice vous contactera rapidement, vous rejoindrez ainsi les bénévoles des associations trolimonaises qui ont d'ores et déjà répondu présentes.*

## Grain de sel théâtre

Depuis quatre ans, l'association Grain de Sel théâtre intervient sur la commune. Une quinzaine d'amateurs (sept enfants et huit adultes) se réunissent toutes les semaines autour de l'animatrice Héléne Gompertz.

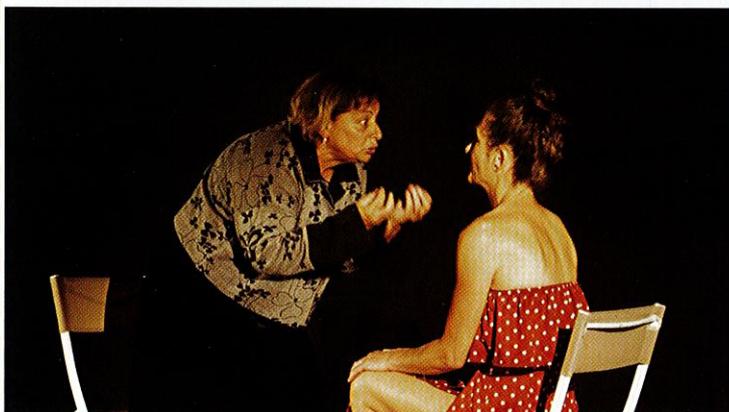
L'objectif de grain de sel théâtre est « de proposer un travail d'atelier où les adhérents peuvent découvrir cette pratique si exigeante qu'est le théâtre : se positionner dans un groupe, découvrir ce que chacun ressent et donne à voir de ses émotions, de son potentiel à entrer dans un personnage. Faire du théâtre c'est aussi, poursuit l'animatrice, d'apprécier sa faculté de se transcender en disant un texte, de découvrir des écritures, des esthétiques artistiques etc... »



La particularité de l'association est également de travailler sur un vrai projet artistique qui sera joué en public. Ainsi les deux derniers spectacles ont été joués une dizaine de fois l'an passé et dans des endroits plutôt « décalés » comme dans des bars, des restaurants avec « toujours cette envie de faire découvrir notre théâtre à un large public ».

Ces spectacles sont aussi l'occasion pour les comédiens de s'amuser vraiment et d'avoir le temps de donner corps à l'investissement d'une année. C'est également le moyen de collecter un peu d'argent avec le passage du chapeau à chaque fin de spectacle afin que l'association puisse rester active !

Et nous souhaiterions tellement inciter les trolimonais à venir nous rejoindre. « Hélas nous n'avons pas d'adultes de Saint-Jean dans notre troupe déplorent les responsables, uniquement des enfants ... Alors n'hésitez pas, vous amateurs de théâtre sur la commune, à pousser la porte des ateliers de Grain de sel théâtre.



La première de notre création 2019 aura lieu le samedi 29 juin à la salle polyvalente à Plonéour-Lanvern. La soirée débutera par le spectacle enfant « 3 petits vieux qui ne voulaient pas mourir ».

S'en suivra le spectacle adulte qui s'articulera autour des extraits de Tennessee William. Entrée libre.

Pour tous renseignements : 06.18.04.56.40 ou simplement venez pousser la porte de nos ateliers le mercredi de 16 h 15 à 17 h 15 pour les enfants, le mardi de 20 h à 22 h 30 pour les adultes.

Mail : theatregraindesel@gmail.com.

Côté vie locale



## Ecole : un prix pour les CE2

Pour la deuxième année consécutive la classe de CE2 de M. Kerviel a été mise à l'honneur lors du concours de poésies organisé par l'association « Plume de Paon » lors du 3ème salon du livre bigouden. Parmi plus de 150 participants quinze prix ont été décernés. Le prix des écoles a été remis au CE2 de Saint-Jean pour leur poésie « Nous étions cinq ». En janvier, devant les trolimonais réunis pour la cérémonie des vœux, cinq élèves ont lu le poème lauréat du prix.

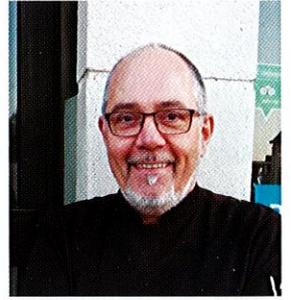
# Le Vent d'Ouest : Claude Kervean tient bon la barre

Le restaurant le Vent d'Ouest est un établissement incontournable de la commune. De nombreuses générations de bigoudens l'ont fréquenté à l'occasion de mariages, communions ou autres événements familiaux.

Claude Kervean vous y accueille depuis déjà douze ans et contribue à la vitalité du bourg de Saint-Jean.

Le restaurateur, secondé par deux serveuses, propose une cuisine traditionnelle familiale. Il cuisine un menu ouvrier qui varie tous les jours, avec en choix de plat principal, une viande, un poisson en plus du steak frites quotidien.

De quoi se restaurer avec gourmandise à un prix très raisonnable.



Le Vent d'Ouest reçoit de nombreux groupes divers et variés. Autocaristes, associations, mariages... Il faut dire que le potentiel d'accueil est grand grâce à la vaste salle du restaurant.



En plus de cuisiner, Claude organise dans son établissement des soirées musicales. Dernièrement le groupe de rock Orphée a enflammé la scène ! Une soirée rock'n roll ou encore une animation spéciale Corse étaient encore récemment à l'affiche. Le Vent d'Ouest accueille aussi occasionnellement des thés dansant, le dimanche après-midi.

Toutes les animations prévues figurent sur le site internet du restaurant et sur sa page facebook.

Ouvert le midi du lundi au vendredi et

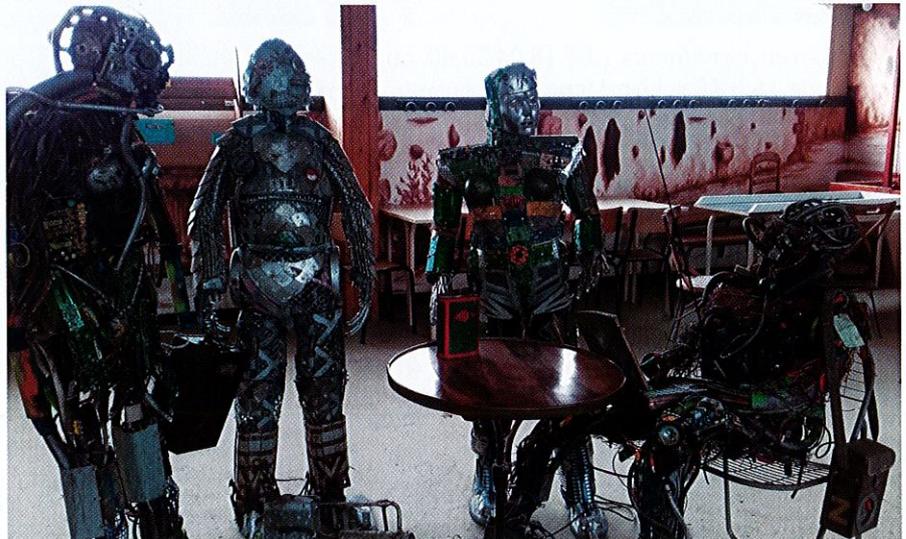
sur réservation (à partir de 20 personnes) le week-end, midi ou soir.

Contact au 02.98.82.01.34 / [www.restaurant-st-jean-trolimon.fr](http://www.restaurant-st-jean-trolimon.fr)

## Exposition de Xavios et ses créatures

Du 16 au 28 février, la Maison des Jeux Bretons a ouvert ses portes au plasticien-sculpteur Xavios. L'artiste y a exposé quatre de ses « créatures » ainsi qu'un calamar géant.

Xavios récupère toutes sortes de déchets et d'objets du quotidien qu'il assemble pour donner naissance à des « robots ». Son but, faire réfléchir à notre façon de consommer et dénoncer la surconsommation qui règne dans notre société. Un travail surprenant et très original.



## La médaille de la commune à M. Kerviel

Depuis 30 ans Thierry Kerviel enseigne à l'école communale. C'est à ce titre que la municipalité a décidé de l'honorer et de lui attribuer la médaille de la commune. Après avoir retracé sa carrière, c'est avec joie que le maire Katia Gravot lui a remis cette médaille lors de la cérémonie des vœux devant des générations d'élèves, actuels et anciens.

« C'est avec plaisir et humilité que je reçois cette distinction » remercie Thierry Kerviel, visiblement ému. Depuis 1988, il instruit les enfants de Saint-Jean-Trolimon, une commune si chère à son cœur, terre de ses parents et grands-parents. Et, « je reçois cette médaille comme un encouragement à continuer ce métier d'enseignant auprès des enfants et des parents et aux côtés de mes deux collègues en or : Françoise Fillette et Agnès Bouche ». Ces dernières ne tarissent pas d'éloges sur Thierry



Kerviel. « Homme intègre, cultivé, patient, à l'écoute des autres, il assure la direction de l'école dans un esprit d'équipe » confient-elles. Tous ceux qui le côtoient reconnaissent une implication peu commune dans son métier, métier auquel il pense 365 jours par an. « C'est pourquoi, conclut-il, cette médaille revient en partie à mon épouse Sophie, à ses côtés depuis plus de 35 ans ».

Alors souhaitons au directeur de l'école publique de belles années encore auprès de nos enfants !

## Le Noël des anciens



Pour fêter Noël et la fin d'année, Martine Guirriec, adjointe aux affaires sociales, avait préparé une belle après-midi festive pour les plus de 70 ans. Autour d'un bon goûter, rythmé par les chansons de Francis Cabrel reprises par Yannick Droguet, les anciens ont passé un agréable moment. Et, vers 16 h, l'arrivée surprise de la mère Noël a permis aux jeunes conseillers du CMJ de distribuer à chaque convive un cadeau.

## L'œil de Pierre Chanteau veille sur la plage

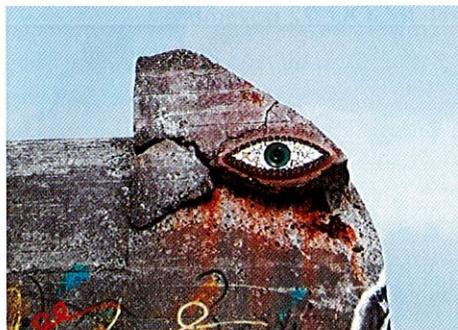


Sur la casemate de Tronoën a été scellé « un œil » de Pierre Chanteau. Cet artiste plasticien a le projet d'offrir aux 116 communes littorales « son œil ». Celui-ci évoque « les yeux qui étaient peints sur les proues des bateaux de l'Antiquité, censés conjurer le mauvais sort et protéger les équipages ».

Cet œil est une mosaïque réalisée avec des éléments récupérés, en partie sur la plage : goulots de bouteilles où sont insérées des billes, morceaux de

carrelage et de mosaïque et le centre est un élément d'isolateur d'électricité.

L'objectif de cet artiste est de sceller un œil dans chaque commune littorale. Alors ouvrez vos yeux pour chercher et découvrir cet œil bienveillant !



# Agenda

- 13 avril : fest-noz organisé par Dans Da Viken. À partir de 21 h à la salle polyvalente. Entrée 6€.
- 21 avril : marché des artisans créateurs de 10 h à 18 h. Salle polyvalente. Entrée libre.
- 26 mai : élections européennes - le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.
- 1er juin : fête du jeu de 14 h à 23 h à la Maison des Jeux Bretons et à la salle polyvalente.
- 21 juillet : 2<sup>ème</sup> édition du marathon « André Le Floc'h » de l'association des étoiles de la baie. Les coureurs passeront sur la commune. Merci aux riverains d'être vigilants et aux automobilistes d'être conciliants.
- 6 juillet au 1er septembre : ouverture du poste de secours plage de Tronoën de 13h à 19h.

## Soirée Patrimoine : jeudi 18 juillet

La Maison des Jeux Bretons s'associe une nouvelle fois aux associations Dans Da Viken et Kalon Sant Yann pour mettre à l'honneur notre patrimoine. Au programme de la soirée :

- à partir de 18 h : concours de jeux bretons, le « 9<sup>ème</sup> Trophée de Saint-Jean ». Inscription adulte : 2 €, enfant: 1 €
- de 18 h 30 à 20 h 30 : découverte du costume bigouden et des coiffes bigoudènes suivie d'une prestation dansée.
- à partir de 20 h 30 : initiations aux danses bretonnes suivi d'un « fest-nozic ».

Gratuit. Crêpes et boissons sur place.



## Le foyer des jeunes

Pour rappel, les vendredis en soirée les jeunes de Saint-Jean disposent d'un espace qui leur est spécialement dédié. Caroline leur ouvre les portes de la salle polyvalente de 16 h 30 à 18 h 30 et met à leur disposition un baby-foot et une table de ping-pong. Un lieu de rendez-vous où les jeunes peuvent aussi y apporter leur propres jeux pour les partager.

Ouvert tous les vendredis, de 16 h 30 à 18 h 30, hors vacances scolaires des zones A, B et C.

## Etat Civil de l'année 2018

### Naissances :

Bienvenue à

Manoa LEFEUVRE-THIBURCE : 6 janvier

Emmie GALVA : 4 mai

Anthéa BRUNET: 20 mai

Zéphyr BONNEMAY : 24 juillet

Shanna LE GALL : 10 août

Shanna PERON: 23 août

Lilian GUIZIOU : 27 août

Ilan COSSEC : 27 août

Maël JEGOU: 22 novembre

### Mariages :

Félicitations à

GOASCOZ Jean et CHANTREAU Gwénaëlle : 31 mars

LE FLOCH Angélique et CARRAT Benjamin : 23 juin

LE MARC Bruno et GUELLEC Anne Marie : 30 juin

COQUET Marc et THIBURCE Marylène : 9 août 2018

DE SURVILLE Amaury et COMBEMOREL Camille : 17 août

LE LAY Mickaël et GUERVENO Serwan : 15 septembre

SAINTÈS Bruno et BARGAIN Stéphanie : 24 novembre



Yannick Droguet a offert à chaque enfant présent un doudou « minig », aux couleurs de la commune, lors de la cérémonie d'accueil aux nouveaux bébés de la commune.

### Décès :

Une pensée pour

KERHOM Danièle

CASTEL ép. COSTA Monique

BLANCHARD Jean

LE BERRE Corentin

GLOAGUEN ép. BOULIC Mariette